

COMMISSION D'ADMISSION DU 01 Juillet 2022

FORMATION CNC DE DELEGUE(E) AUX PRESTATIONS FAMILIALES

Conformément à l'arrêté du 2 janvier 2009 fixant les modalités d'admission et de formation du Certificat National de Délégué(e) aux prestations familiales, la Commission d'admission du 29 avril 2022 a entériné le suivi de la formation de la formation du CNC de DPF pour des salariés suivants :

NOM	Prénom	Date nais.	DIPLÔMES	DÉCISION (01/07/2022)
CALVET	Virginie	16/09/78	DE CESF	Dossier validé : admise avec dispense DF1 et stage.
GROPPI SAPEDE	Laëtitia	31/12/75	DE ES	Dossier validé : admise avec dispense M.1.1 et M 1.2 et stage Allègement possible du M.1.3 au regard de l'expérience. Proposition d'entretien en visio avec le jury pour adapter l'offre de formation.

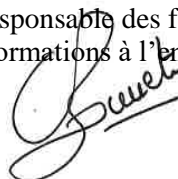
Fait à Limoges, le 01 juillet 2022

La Directrice Générale,



Catherine LOUBRIAT

La responsable des formations éducatives et des formations à l'encadrement,



Cécile BONNET

